Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

**Band:** 76 (1967)

Heft: 4

Artikel: Une île
Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-683387

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

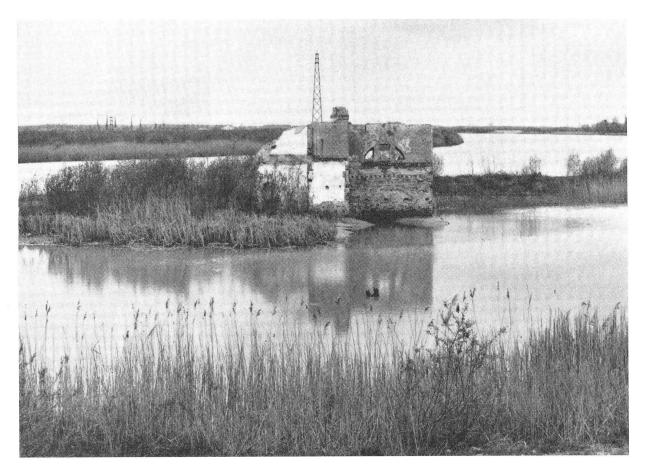
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Les terres du delta avaient été arrachées à la mer. La mer veut les reprendre. Des terres fertiles où tout poussait. Qui sera le plus fort de l'eau ou de l'homme? « Tant que nous trouverons des pierres et du bois et que nous aurons nos bras pour travailler et construire des digues, nous espérons et resterons ici, chez nous », disent-ils. Photos G. Giulianelli, Rovigo et CRS

# Une île

C'est le printemps. Le renouveau on dit. Comme partout, c'est le printemps aussi dans le Delta du Pô. Ce Delta fait de petites îles — cadeaux du fleuve — dont le niveau se trouve au-dessous de celui de la mer et qu'encerclent les huit bras en lesquels se divise le Pô avant de terminer sa course dans l'Adriatique.

Nous sommes sur l'une d'elle, la plus grande, l'île de la Donzelle, d'une superficie de quelque 180 km², la seule aussi qui fut victime des inondations de novembre dernier. Des inondations plus meurtrières que les 16 qui les ont précédées dans cette région du Polésine depuis 1951 — soit en 16 ans —, car cette fois-ci, la

coupable ce fut la mer et non le fleuve. La mer, c'est-à-dire de l'eau salée: 370 millions de m³. Et si l'on a pu pomper cette eau — il aura fallu 100 jours —, le sel, lui, est resté.

L'île de la Donzelle, — en face la mer et ses lagunes, tout autour trois bras du Pô — avec pour chef-lieu le village de Porto Tolle, n'est en fait qu'une seule commune dont le territoire est aussi vaste que celui de la ville de Rome, mais qui ne compte en revanche que 12 000 habitants. 12 000 êtres humains, soit 2500 familles qui durent évacuer leur foyer en novembre dernier. Le 4 tout d'abord: date du premier raz-de-

marée, puis le 21, date de la deuxième vague qui rompit la digue de fortune, la « digue de paille » construite en quelques jours par les habitants dans le but de protéger la partie de terre que la première attaque de la mer avait épargnée, mais qui — celle-ci devait-elle partager le destin de celle-là? — subit malgré les efforts déployés le même sort que tout le reste de l'île.

Peu à peu ils reviennent. Ils quittent les centres d'accueil où ils ont passé cinq mois, les amis, les parents qui les avaient reçus au lendemain de la catastrophe et qui les hébergèrent pendant tous ces jours qu'a duré leur exil.



Il est père de famille. Il possédait une maison de quatre chambres: irréparable. Il faudra abattre ce qu'il en reste et reconstruire. Il figurera au nombre des bénéficiaires du mobilier offert par la Croix-Rouge suisse dont une partie se trouve déjà entreposée au siège de la Croix-Rouge italienne d'une localité voisine. Il répond aux questions que lui pose un délégué de la Croix-Rouge italienne préposé aux enquêtes qui sont menées de manière très minutieuse.



Dans le Polésine, cette région de la Province de Rovigo, en Vénétie, 17 inondations se sont succédé entre 1951 et 1966, soit en 16 ans. Les plus désastreuses ont eu lieu en 1951, 1959, 1961 et 1966. Jusqu'à cette dernière, seul le Pô était coupable. En novembre dernier, ce fut la mer qui envahit des hectares de terres fertiles, habitées par 12 000 personnes, cultivateurs et pêcheurs pour la plupart.



Répondant aux questions, ils disent très vite, en passant, les yeux ailleurs: — L'eau est venue très, très vite. Depuis des jours, on s'attendait à quelque chose. Il avait plu pendant des semaines, presque sans interruption. L'atmosphère était étrange. Les nuages lourds et noirs comme jamais on n'en vît.

Une digue — une seule — a cédé à l'assaut furieux d'une mer déchaînée qui semblait vouloir reprendre de force, à tout prix, les terres qu'un siècle environ on lui avait arrachées; des terres faites de limon du fleuve et de sable maritime, bonifiées peu à peu, par la main de l'homme.

Ils n'insistent pas. Ils n'aiment pas qu'on les interroge à ce sujet. Novembre 1966: c'est le passé. Ce qui compte maintenant, c'est l'avenir, l'avenir et surtout le présent. Ce présent fait d'un peu d'espérance, de vert qui surgit ici et là, de quelques rares arbres en fleurs, de soleil qui réchauffe, de chaleur revenue.

Et pourtant, paradoxe, n'est-ce pas justement à cause de ce renouveau qui agite la nature — ou le peu que la mer n'a pas tué — qu'on a plus mal encore à voir ces étendues infinies de terre durcie, asséchée mais couverte d'une croûte blanchâtre: ce sel, qu'il faudra des années pour faire disparaître. Des terres lunaires, on croirait. Trouées de miriades de petits cratères. De toute une journée

de pérégrinations dans l'île, nous n'aurons vu qu'un seul tracteur au travail. Un drôle d'outil, sorti, rouillé d'on ne sait où. D'où? Mais bien sûr qu'on le sait. De ces amas de bois, de ferraille, de toutes sortes de choses qui sont les restes de maisons, d'ateliers, de remises et de magasins.

Et comme un défi, dans ces cratères, de temps en temps, un brin d'herbe apparaît, frais, neuf.

12 000 personnes qui vivaient à Porto Tolle ou dans les fractions qui ont nom: — des noms aux résonances vénitiennes — Ca Vendramin, Ca Dolfin, Giarette, Scardovari, qui ont dû partir et qui peu à peu reviennent et ne retrouvent que des ruines ou des maisons si délabrées qu'il n'est pas question de les réparer. Il faudra abattre ces pans de murs, déblayer tous les décombres, reconstruire à partir de rien.

Et il y a encore qu'outre leur foyer, les habitants de l'île, cultivateurs et pêcheurs pour la plupart, ont perdu leur gagne-pain.

Certes, il continuent de toucher les indemnités journalières — 2000 lires, soit Fr. 14.— environ pour 6 personnes — que le gouvernement leur a versées depuis la date de leur évacuation, à moins bien sûr qu'ils ne se soient pas trouvés dans l'un ou l'autre des 8 centres d'accueil ouverts à leur intention dans diverses localités de la province et où ils étaient

entretenus gratuitement par les soins de ce même gouvernement. De quoi subsister tout juste. Les pêcheurs eux seront les plus favorisés. Le poisson abonde par ici. Mais les agriculteurs? Certes, ils se remettront sans tarder à retravailler cette terre morte, afin qu'elle puisse, un jour, ressusciter. Dans deux ans, dans trois? Et produire à nouveau. Des légumes, du froment, du riz surtout. De ce riz qui était, nous dit-on, le meilleur du pays.

Nous visitons, le long d'une ruelle, ce qui était un quartier, des maisons: deux ou trois pièces aux murs encore suintant d'humidité, vides de tout ce qui fait un foyer, donnant sur un carré de jardin où s'amoncellent les débris du ménage.

C'est dans ces pauvres demeures que très bientôt la Croix-Rouge italienne distribuera les meubles et autres articles ménagers offerts aux sinistrés par la Croix-Rouge suisse dans le cadre de son action d'entraide à l'Italie.

Ces assortiments de mobilier d'une valeur de quelque Fr. 2000.— chacun dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans les colonnes de cette revue et qui ont été transportés de Suisse par chemin de fer durant les mois d'avril, de mai et de juin. Pas moins de 100 wagons dont près de 10 ont quitté chaque semaine notre pays à destination des dépôts cen-

250 maisons entièrement détruites, des centaines d'autres récupérables à différents degrés. La plupart n'ayant qu'un étage, bien rares sont ceux qui ont pu sauver leur mobilier et les installations intérieures. Les derniers à vouloir demeurer sur place, malgré la crue des eaux furent les vieillards que les sauveteurs durent souvent emmener de force pour les conduire vers les huit centres d'accueil ouverts à l'intention des sinistrés dans diverses localités de la Province de Rovigo. Alors que l'assistance de ces

derniers fut l'affaire des autorités, la Croix-Rouge italienne avait pris en main celle des personnes évacuées hébergées en privé chez des amis et des parents.



traux de Vérone, Padoue, Mestre et Rovigo de la Croix-Rouge italienne. Un impressionnant tonnage de colis, de sacs, de cartons, ces derniers contenant les batteries de cuisine et la vaisselle.

Les familles bénéficiaires ont été soigneusement sélectionnées — le degré de nécessité demeurant toujours le critère déterminant — par les soins des responsables locaux de la Croix-Rouge italienne, sur la base des renseignements fournis par les services communaux d'assistance et d'enquêtes approfondies.

En regard des besoins, notre aide, certes, peut paraître bien modeste. En fait, son apport ne permet de résoudre qu'une partie des problèmes que posent la réinstallation des sinistrés et surtout la reprise économique de cette région si particulièrement éprouvée. Mais comme nous l'ont répété à plusieurs reprises les représentants des autorités, ceux des services d'assistance, ceux encore de la Croix-Rouge italienne, tous ces secours qui ont afflué de l'étranger à la suite d'un désastre que l'Italie a ressenti à l'échelle nationale, ont été appré-

ciés tant pour leur valeur matérielle que pour leur portée morale, au titre d'une manifestation évidente de la solidarité au-delà des frontières qui est le mot d'ordre de la Croix-Rouge.

A l'heure où paraîtront ces lignes rédigées les derniers jours d'avril, les distributions individuelles des équipements mobiliers de la Croix-Rouge suisse destinés aux sinistrés auront débuté dans plusieurs provinces d'Italie. Elle s'étendront sur quelques semaines.

# Aide au Vietnam

Sur le plan suisse

Au début de mars 1967, le Conseil fédéral a accordé à la Croix-Rouge suisse un nouveau crédit de Fr. 500 000.— dont Fr. 50 000.— destiné au programme d'entraide de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge comportant notamment des distributions de vivres et d'autres secours aux réfugiés et Fr. 450 000.— destinés à la poursuite de l'action médicale menée à Kontum, au Vietnam-Sud par l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse. Cette dernière, qui groupe des médecins, des infirmiers, des infirmières et d'autres spécialistes prodigue ses soins aux blessés et malades traités à l'hôpital civil de Kontum, ainsi qu'aux populations montagnardes vivant dans les environs de cette ville. Les membres de l'équipe suisse exploitent en outre actuellement, près de Kontum, un dispensaire à l'intention des « Montagnards » et forment des secouristes indigènes qui pourront par la suite prodiguer les premiers soins aux habitants de leurs villages.

La Croix-Rouge suisse a fourni aussi à son équipe médicale les moyens d'acquérir sur place des vivres et des vêtements qui sont distribués sous son contrôle à ses réfugiés nécessiteux

Les interventions de la Croix-Rouge suisse ne se limitent toutefois pas à la région de Kontum. Notre Société nationale de Croix-Rouge souhaiterait, en effet, s'occuper tout spécialement d'enfants vietnamiens blessés de guerre et malades dont l'hospitalisation, au Vietnam même pose de grands problèmes vu le manque de lits disponibles à leur intention. La Croix-Rouge suisse a par conséquent décidé d'installer un pavillon pédiatrique de 60 lits en annexe à l'hôpital civil de Da Nang et qui pourra vraisemblablement entrer en exploitation l'automne prochain.

Notre institution soutient par ailleurs, par la mise à disposition de personnel soignant, l'activité du Centre Croix-Rouge d'accueil pour invalides civils de Saigon destiné à la réadap-